



The original

Province de Liège
Arrondissement de Verviers
Commune de spa
SPA/2025/054



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Srl VAL DE THEUX représentée par Madame Barbara KRICKEL.

Le terrain concerné est situé à 4900 Spa, Rue du Marché n° 62, cadastré division unique, section G n°246 r et 245 g.

Le projet consiste en **la construction de deux garages à l'arrière d'un parking** et présente les caractéristiques suivantes :

- ***Ecarts au Guide Régional d'Urbanisme (GRU) : Ecarts aux articles 395, 396 et 397 du règlement général sur les bâtisses, applicable aux zones protégées de certaines communes en matière d'urbanisme (RGBZPU, plus communément appelé « Centre Ancien Protégé »). - Article D.IV.40 du CoDT.***
- ***La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions. – Article R.IV.40-2, §1^{er} 2° du CoDT.***

Le dossier peut être consulté **de préférence sur rendez-vous (à prendre au plus tard 24 heures à l'avance)** auprès du service de l'Urbanisme (1^{er} étage) de la Ville de SPA, Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA :

- tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures ;
- les mercredis de 13 heures 30 à 15 heures 30 ;

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Gaël VANDESCHRIK, Conseiller en Aménagement du Territoire et de L'Urbanisme téléphone : 087/79.53.98, mail : urbanisme@villedespa.be, dont le bureau se trouve au service de l'Urbanisme (1^{er} étage), Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 juillet 2025 au 08 septembre 2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@villedespa.be.

Ou remises, via la boîte aux lettres ou le service Accueil de l'Administration, à Monsieur Gaël VANDESCHRIK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, dont le bureau se trouve au service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Spa.